



validée le 04.03.2022

LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION (EPI)

<p>Pourquoi?</p>	<ul style="list-style-type: none"> -> protéger des risques de projection des liquides biologiques -> stopper la transmission
<p>Qui?</p>	<ul style="list-style-type: none"> -> tout professionnel -> tout résident / usager /client
<p>Où?</p>	<ul style="list-style-type: none"> -> en complément de la tenue professionnelle dédiée
<p>Quand?</p>	<ul style="list-style-type: none"> -> en cas de risque de projection avec des liquides biologiques -> mettre juste avant le geste/prise en charge -> retirer immédiatement après la fin du geste/prise en charge -> suivre les indications de la pyramide de l'OMS pour le port de gants
<p>Comment?</p>	<ul style="list-style-type: none"> -> mettre UNIQUEMENT les protections adaptées au risque de contact avec des liquides biologiques. -> respecter les techniques de pose et de retrait.
<p>Quoi?</p>	<ul style="list-style-type: none"> -> le port de gants <div style="text-align: center;">  </div> -> les protections de visage <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;">   </div> -> les protections de la tenue <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;">   </div>

PORT DE GANTS

Recommandations

- > Ils doivent également être portés lors des soins, chaque fois que le soignant présente une lésion cutanée au niveau des mains
- > Porter des gants sur des mains propres et sèches.
- > Changer de gants en cas de perforation (un examen visuel des gants une fois enfilés doit être effectué afin de détecter des éventuels trous).
- > Changer de gants à chaque fois qu'un geste d'hygiène des mains serait indiqué si des gants n'étaient pas utilisés.
- > Désinfecter immédiatement les mains après le retrait de gants.
- > Ne pas désinfecter ou laver les gants à usage unique (UU) (risque d'altération de la qualité de l'effet barrière et par conséquent de l'étanchéité des gants).

Techniques de pose et retrait

Pose de gants non stériles à usage unique

- > Hygiène des mains : désinfection des mains.
- > Prendre un gant de son emballage d'origine. Ne toucher qu'une partie limitée du gant correspondant au poignet (bord supérieur du gant).
- > Enfiler le gant.
- > Prendre le second gant de son emballage d'origine avec la main non gantée. Ne toucher qu'une partie limitée du gant correspondant au poignet (bord supérieur du gant).
- > Afin de ne pas toucher la peau de l'avant-bras avec la main gantée, retourner la surface externe du gant à enfiler sur les doigts repliés de la main gantée, permettant ainsi d'enfiler le gant sur la seconde main.
- > Une fois les gants enfilés, les mains ne touchent rien d'autre que ce qui est défini par les indications et les conditions d'usage des gants.

Retrait de gants non stériles à usage unique

- > Pincer un gant au niveau du poignet afin de le retirer sans toucher l'avant-bras.
- > Le retourner sur la main de façon à ce que la surface interne se retrouve à l'extérieur.
- > Tenir le gant retiré avec la main gantée, glisser les doigts de la main dégantée entre le gant et le dos de la main.
- > Le retourner sur la main de façon à ce que la surface interne se retrouve à l'extérieur tout en enveloppant le gant déjà retiré.
- > Jeter les gants usagés dans une poubelle.
- > Hygiène des mains : désinfection des mains.

PROTECTIONS DE VISAGE

Recommandations

- > La bonne protection faciale (masque et/ou lunettes, masque à visière) doit être choisie en fonction de l'activité et du risque.
- > Lors de la pose d'un masque de type FFP2, un test d'étanchéité est à systématiquement réaliser.
- > Le masque doit être remplacé s'il est humide, abîmé, contaminé par des liquides biologiques ou si la durée de port préconisée par le fabricant est dépassée (généralement de 4 heures).
- > Le masque médical est un dispositif médical à usage unique (UU) et ne doit en aucun cas être remis sur le visage une fois enlevé.
- > Ces dispositifs médicaux sont soumis à des normes dont le marquage doit être présent sur chaque masque. :
 - Masque chirurgical : Marquage CE ; Référence datée de la norme EN 14683 ; Type du masque II ou IIR
 - Masque type FFP2 : Marquage CE ; Numéro d'organisme notifié en charge de la qualité de fabrication ; EN 149 et année de la norme ; Classe d'efficacité : FFP2.

Techniques de pose et retrait

Pose d'un masque chirurgical

- > Hygiène des mains : désinfection des mains.
- > Bande métallique (rigide) vers le haut.
- > Face colorée du masque placée vers l'extérieur.
- > Placer le masque et pincer la bande métallique/rigide pour épouser la forme du nez.
- > Tirer le bas du masque pour recouvrir la bouche et le menton.
- > Hygiène des mains : désinfection des mains.

Pose d'un masque FFP2

- > Hygiène des mains : désinfection des mains.
- > Bande métallique (rigide) vers le haut.
- > Passer les élastiques derrière la tête, de part et d'autre des oreilles.
- > Vérifier que le masque couvre bien le menton.
- > Ajuster le masque en pinçant la barre sur le nez.
- > Testez l'étanchéité : couvrir le masque avec les mains et inspirer ; le masque doit se plaquer sur le visage.
- > Hygiène des mains : désinfection des mains.

Retrait d'un masque (chirurgical ou FFP2)

- > Enlever le masque par les élastiques.
- > Eloigner le masque du visage et des vêtements.
- > Eviter de toucher la partie centrale du masque contaminé (intérieure/extérieure).
- > Jeter le masque dans une poubelle.
- > Hygiène des mains: désinfection des mains.

PROTECTIONS DE LA TENUE (Surblouse-tablier)

Recommandations

- > La surblouse doit être idéalement en matériau non tissé, légère, perméable à l'air, hydrophobe, facile à enfiler/fermer/enlever, à ouverture dorsale, à longues manches, à usage unique.
- > Le tablier doit être en plastique, facile à enfiler/fermer/enlever, enveloppant, solide, d'une longueur suffisante (jusqu'aux genoux), à usage unique.
- > Privilégier les tabliers en plastique lors des soins particulièrement mouillant ou souillant.
- > Une fois enfilé, la protection de la tenue ne doit pas être manipulée pour accéder à du matériel tel que stéthoscope, smartphone, flacon de solution hydroalcoolique, stylo, etc., stocké dans la tenue professionnelle.
- > Toutes les attaches de la surblouse/tablier doivent être bien lacées.
- > Les réserves de surblouses/tabliers doivent être stockées dans un endroit propre, à l'abri de la poussière et de l'humidité.

Techniques de pose et retrait

Pose d'une surblouse ou tablier

- > Hygiène des mains : désinfection des mains.
- > Mettre une blouse/tablier.
- > Hygiène des mains : désinfection des mains.

Retrait d'une surblouse ou tablier

- > Arracher les attaches.
- > Dégager le cou et les épaules.
- > Faire retomber la blouse/tablier sur elle-même, retourner la surface contaminée vers l'intérieur.
- > La jeter immédiatement.
- > Hygiène des mains: désinfection des mains.

Quoi?

Les équipements de protection individuelle (EPI) désignent :

- le port de gants,
- les protections de visage. La bonne protection faciale de type masques, lunettes ou masque à visière doit être choisie en fonction de l'activité et du risque,
- les protections de la tenue.

Référentiels

- WORLD HEALTH ORGANIZATION. WHO: Résumé des Recommandations de l’OMS pour l’Hygiène des Mains au cours des Soins, Premier Défi Mondial pour la Sécurité des Patients, Un Soin propre est un Soin plus sûr ; WHO/IER/PSP/2009.07 https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/70469/WHO_IER_PSP_2009.07_fre.pdf
- SAVE LIVES ; Clean your hands ; Hygiène des Mains : Manuel Technique de Référence ; https://www.who.int/gpsc/5may/tools/training_education/gpsc_hhtool_TRM_2010_40_fr.pdf
- SF2H ; Actualisation des précautions standard ; établissement de santé, établissement médico-sociaux, soins de ville ; juin 2017 ; https://sf2h.net/wp-content/uploads/2017/06/HY_XXV_PS_versionSF2H.pdf
- Précautions standard ; Guides romand pour la prévention des infections associées aux soins ; troisième édition, avril 2017 ; https://www.hpci.ch/sites/chuv/files/HPCI_Guide_PS_2017_1.pdf
- CANADA. Pratiques de Base et Précautions Additionnelles visant à Prévenir la Transmission des Infections dans les Milieux de Soins ; Agence de la santé publique du Canada ; Cat. : HP40-83/2013-1F-PDF ; ISBN : 978-0-660-21155-8 ; novembre 2016.